



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Supplément au n° 1 075 d'Horizons du 1^{er} octobre 2010

numéro

84

>> actualité

Chambre d'agriculture : une session marquée par les questions économiques

La conjoncture agricole a été au cœur des débats de la session de la Chambre d'agriculture qui s'est tenue le 20 septembre en présence de M. le Préfet.

Une conjoncture plus favorable avec des difficultés qui persistent

Si le bilan de la récolte 2010 fait apparaître un volume de production en céréales inférieur en moyenne de 10 % par rapport à 2009 (- 16 % en colza), les prix ont grimpé de 80 % entre juin et août 2010. Malheureusement, beaucoup d'agriculteurs ne profitent pas de ces hausses car, échaudés par les 2 dernières campagnes, ils ont vendu au prix moyen ou se sont engagés sur des prix fermes. En lait et en viande bovine, la situation est très délicate même si, en lait, les derniers accords devraient aider le secteur à sortir des crises à répétition. Aux prix bas s'ajoutent les pertes fourragères dues à la sécheresse et probablement une hausse du coût des aliments.

Le président Lirochon a résumé ainsi le débat : « Si des signes positifs apparaissent chez nombre de céréaliers aux trésoreries tendues ou dans l'élevage, les difficultés sont encore bien présentes et risquent de durer ».

Prix des céréales : pas de visibilité pour la récolte 2011

Philippe Voyet, au titre de la Commission économique, a analysé le marché des céréales en disant que, s'il n'y a pas trop de crainte sur les prix pour la campagne en cours, rien ne garantissait un maintien du niveau actuel pour la récolte 2011, les stocks mondiaux étant dans la moyenne de ces dernières années.

L'agriculture française moins compétitive

Une étude présentée par Thierry Pouch* a montré la perte de compétitivité de l'agriculture française, notamment au regard de l'Allemagne. Comment donner aux agriculteurs les moyens de restaurer la compétitivité ? Certainement par des compressions de charges mais aussi par une harmonisation européenne des questions sociales, fiscales, les objectifs de convergence de la zone euro n'étant pas aujourd'hui au rendez-vous. La PAC post-2013 a été évoquée mais l'absence de propositions de la Commission renvoie le débat sur le fond à la session de décembre lors de laquelle la position de l'Eure-et-Loir devrait être arrêtée.

Soutien au projet d'extension de porcherie dans le Perche

En réaction à des interventions politiques dans le Perche, le Président Lirochon a rappelé son soutien entier au projet d'extension d'une porcherie et développé les raisons de ce soutien.

*Service économique des Chambres d'agriculture.

>> sommaire

La luzerne, un fourrage à redécouvrir	2
La force des groupes de développement	3
Le centre de formation	4

Une nouvelle convention pour renforcer le partenariat avec l'enseignement agricole



A l'occasion de la session, le président Lirochon et les directeurs des établissements d'enseignement ont signé une convention visant à renforcer le partenariat entre la Chambre d'agriculture et les six établissements d'enseignement agricole d'Eure-et-Loir.

Déclinaison locale des chartes promues et signées par l'APCA au plan national, la convention d'Eure-et-Loir fait suite à la première du genre signée en septembre 1997. Régulièrement mise à jour, elle n'avait pas été refondue, ce à quoi s'est attaqué la nouvelle équipe du Comité d'orientation Formation mise en place en 2007.

Les actions mentionnées dans la convention s'articulent autour de trois axes : 1) des formations et des diplômes en phase avec l'évolution des métiers ; 2) une professionnalisation des formations de l'enseignement agricole ; 3) une cohérence recherche-développement-formation. La convention est signée pour 5 ans.

● La Banque alimentaire appelle à la solidarité

Dans le contexte économique actuel, de plus en plus d'Euréliens sont confrontés à de grandes difficultés. Les plus fragiles d'entre eux peinent à avoir une alimentation suffisante et variée. En 2009, la Banque alimentaire a distribué 1 230 000 équivalents-repas, soit 615 tonnes de denrées alimentaires collectées auprès des producteurs, des industriels et des distributeurs. Il s'agit de produits consommables mis au rebut avant la date limite de consommation, invendus, déstockés, etc. Si vous répondez à cet appel, vous ferez acte de solidarité et vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% à 66% du montant du don.

Contact : Banque alimentaire
02 37 35 49 45

● Optimisez vos traitements phytosanitaires

Vous souhaitez limiter les volumes d'application, gagner du temps, diminuer les doses ? Participez à la formation prévue à Vernouillet les 22 octobre, 2 novembre et 21 décembre 2010. Au programme : le matériel de pulvérisation, l'influence des conditions climatiques et de la qualité de l'eau, les adjuvants, la définition de son programme de traitement.

Contact : Isabelle Petit
02 37 65 83 74

● Collecte de PPNU en Eure et Loir

Une collecte de PPNU est prévue cet hiver sur le département avec les coopératives et les négociants. Comme pour la collecte de janvier 2009, vous devez vous pré-inscrire car le nombre et l'emplacement des sites de collectes ne seront déterminés qu'en fonction du tonnage total de PPNU à éliminer. Un formulaire de pré-inscription est d'ores et déjà disponible chez votre fournisseur ou bien à la Chambre d'agriculture (locaux et site Internet). Il est donc urgent de faire l'état de vos stocks.

Contact : Dominique Delaunay
02 37 24 45 62 ou 06 07 15 41 47

La luzerne, un fourrage à redécouvrir

Alors que la luzerne est l'une des plantes fourragères les plus répandues dans le monde, elle figure à titre anecdotique dans le système fourrager des élevages bovins du département.

Une sécurité contre l'acidose

Riche en matière azotée mais plutôt pauvre en énergie, la luzerne n'est pas un fourrage très équilibré. Elle est bien pourvue en calcium, en phosphore, en magnésium et oligo-éléments. Elle se distingue surtout des autres fourrages par sa richesse en fibres. Or, le système digestif des ruminants est naturellement adapté à la digestion de cellulose. Préserver la fibrosité de la ration, c'est préserver la santé des vaches. Sous forme d'ensilage ou de foin, la luzerne complète très bien les rations «type ensilage de maïs».

La luzerne adaptée au déficit hydrique

Une fois en place, la luzerne a tout pour supporter les aléas climatiques, notam-

ment l'augmentation des risques de sécheresse. En implantant quelques hectares de luzerne, l'éleveur sécurise son rendement fourrager. Du point de vue agronomique, la luzerne est indéniablement une très bonne tête de rotation car elle améliore la structure et ne consomme pas d'azote.

Afin de permettre aux éleveurs de bovins de (re)découvrir la luzerne, un essai a été implanté en août 2009 au Gaec CJC Provot (Les Autels-Villevillon). A cette date, 3 coupes ont été réalisées. Dans le cadre du programme d'actions en faveur de la filière Bovins Lait, le Conseil régional Centre prend en charge 40% de l'achat de semences de légumineuses pour une création ou une augmentation de surface de légumineuses pures ou en mélange avec des graminées. L'achat de semences doit être au minimum de 1 000 € HT (achat collectif possible).

Contact : Philippe Loquet
02 37 53 44 33

La solution Internet pour piloter vos cultures

Mes p@rcelles

Une nouvelle campagne commence, profitez-en pour passer au carnet de plaine électronique ! Gestion du parcellaire, de la fertilisation, des interventions, de vos stocks d'intrants, calcul économique,...

Un outil internet pour la gestion technico-économique et réglementaire

Mesp@rcelles est développé par les Chambres d'agriculture et permet de :

@ Créer votre parcellaire en quelques clics,

@ Calculer vos doses de fertilisation avec les références locales et les méthodes validées par l'INRA et le COMIFER,

@ Enregistrer vos interventions, répondre aux exigences de la conditionnalité, calculer vos marges brutes et semi-directes,

@ Gérer vos stocks d'intrants.

Une équipe locale pour un accompagnement personnalisé

Les conseillers de la Chambre d'agri-

culture 28 vous accompagnent tout au long de la campagne : formation à la première utilisation puis contacts réguliers au travers des lettres d'informations, des appels téléphoniques, des rencontres conviviales présentant les nouveautés. Mesp@rcelles évolue régulièrement pour correspondre aux besoins des agriculteurs.

Des utilisateurs satisfaits

« Il n'est pas utile d'être un spécialiste en informatique pour devenir utilisateur. Quelqu'un qui gère une exploitation avec de nombreuses parcelles, des assolements multiples, voire des cultures en contrat, a tout intérêt à se simplifier la vie en optant pour une gestion informatisée.

Et, de ce point de vue-là, mon expérience avec Mesp@rcelles est convaincante ». Témoignage paru dans Horizons octobre 2009.

Contact : Olivia David
02 37 24 46 00

Réfléchir, échanger, agir ensemble

La force des groupes de développement

Connaissez-vous le réseau des groupes de développement d'Eure-et-Loir ? En faites-vous partie ? Que ce soit ou non le cas, vous avez sûrement, un jour, souhaité échanger votre savoir-faire, avoir d'autres avis sur vos pratiques culturales ou tout simplement sortir d'un isolement qui vous pèse. Dans ce cas, le groupe est fait pour vous !

Car faire partie d'un groupe de développement permet de partager ses expériences, professionnelles et personnelles (qu'on soit jeune agriculteur, en cours ou en fin de carrière) et d'avoir une vision sur l'avenir en recherchant les meilleures solutions pour préserver la rentabilité de son exploitation. C'est aussi profiter de conseils techniques indépendants d'un conseiller de la Chambre d'agriculture. Réfléchir, échanger, communiquer, agir ensemble constituent la force du groupe et de chacun de ses membres !

1 000 adhérents en Eure-et-Loir

Les groupes de développement d'Eure et Loir fédèrent 1000 agriculteurs (trices) adhérents de 21 GVA ou CDA rattachés à 4 CRDA : Beauce chartraine, Beauce Dunoise, Perche et Thymerais-Drouais. S'y ajoutent onze groupes indépendants. Chaque CRDA ou groupe indépendant contractualise avec la Chambre d'agriculture un ensemble de services (voir ci-après) qui diffère selon les groupes. Certains fonctionnant à la carte, d'autres au forfait. Cela pour un même objectif : permettre à tous les adhérents de s'informer, de mettre en commun leurs savoir-faire et de faire évoluer leurs pratiques afin d'être performants tant sur la plan technique qu'économique.

Des activités conviviales et variées

- **Des tours de plaine** : vous échangerez des informations avec d'autres agriculteurs et le conseiller d'entreprise agricole de la Chambre.
- **Des réunions phytosanitaires herbicides et fongicides** : vous y définirez le programme herbicides ou fongicides adapté à votre exploitation.
- **Des journées ou demi-journées d'informations techniques** pour obtenir des réponses à vos interrogations.
- **Des formations** pour développer vos compétences et approfondir certains sujets.



Lors du festival des groupes le 15 juin 2010 à La Saussaye.

- **Des visites d'essais** : vous y trouverez les réponses aux questions techniques qui se posent à chaque étape-clé de la campagne.
- **Des groupes spécifiques** pour approfondir des thèmes particuliers : le non-labour, l'agriculture intégrée, ...
- **Des activités conviviales** (voyage, repas, Festival des groupes 2010...) pour joindre l'utile à l'agréable dans un climat détendu.
- **Des achats groupés** vous feront profiter de tarifs préférentiels.
- **Le Fongi-Flash** : pour être plus réactifs aux événements du moment.
- **Les brochures d'essais**, les messages variétés, la lettre machinisme, vous aideront à préparer vos commandes de variétés et de produits phytosanitaires.

Vos contacts

Un conseiller agricole le plus proche de chez vous

- **Châteaudun** :
David Coupez 02 37 94 00 97
Jocelyn Savina 02 37 94 00 98
- **Chartres** :
Anne-Lucie Tessier 02 37 24 45 58
Yannick Cosperec 02 37 24 45 59
Julien Degas 02 37 24 45 60
- **Miermaigne** :
Thomas Gaujard 02 37 53 44 32
Christophe Léon 02 37 53 44 31
- **Vernouillet** :
Frédérique Bougel 02 37 65 83 75
Isabelle Petit 02 37 65 83 74

Le Président des groupes d'Eure-et-Loir :

Gilles Rosse
02 37 37 52 10 / 06 26 29 05 75

● Création d'un Pôle conversion à l'agriculture biologique

Le Plan Agriculture Biologique de la région Centre pour les années 2010-2013 renforce l'accompagnement de la conversion à l'agriculture biologique.



Un contrat d'appui à la conversion est proposé aux agriculteurs en projet de conversion. Il est mis en œuvre conjointement par le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Eure-et-Loir (GABEL) et par la Chambre d'agriculture. Ce dispositif s'articule autour de 4 phases : accueil des porteurs de projet, diagnostic de faisabilité, étude économique du projet et accompagnement sur 3 ans.

Si vous avez un projet et souhaitez avoir des informations, contactez-nous au Pôle Conversion :
Julie Gall : 02 37 24 46 01
Conseillère en agriculture biologique

● Contrôle Pulvé obligatoire

Tous les agriculteurs dont les 8^{ème} et 9^{ème} chiffres du numéro SIREN sont inférieurs à 39 devront avoir présenté leur pulvérisateur à rampe au contrôle avant le 31 décembre 2010. La seule dérogation porte sur les appareils de moins de 5 ans au 31 décembre 2010 et les appareils vérifiés en 2007 et 2008 lors d'un diagnostic volontaire de type Pulvémiex.

En Eure-et-Loir, trois distributeurs de matériels (Chesneau, Depussay, Lecoq) ont formé un inspecteur agréé. Les autres marchands-réparateurs font appel à des organismes indépendants, dont certains sont localisés dans le département : MD Pulvé à Dammarie, FPP Services au Gault-Saint-Denis. Il en est de même pour les distributeurs de produits phytosanitaires qui peuvent organiser des contrôles.

Contact : Jean-Bernard Leclercq
02 37 24 45 54

>> Rendez-VOUS

● 11 producteurs de Terres d'Eure-et-Loir aux Artisanales 2010

Les Artisanales de Chartres auront lieu du 8 au 11 octobre 2010 à Chartres-rexpo. Pour la 1^{ère} fois, 8 producteurs Terres d'Eure-et-Loir présents sur un stand collectif s'ajouteront à 3 producteurs habitués de l'évènement. Les producteurs Terres d'Eure-et-Loir présents : SARL des Calottiers, le Verger de St Chéron, le Pré aux Escargots, Bruno Debray, Francis Lerat, Jean-François Billard, Isabelle Collin, les Jardins d'Imbermais, Domaine de Voisin, Microbrasserie de Chandres, Entrepôt de la Beauce.

● Stage préparatoire à l'installation

Le prochain stage préparatoire à l'installation (et dernier pour 2010) aura lieu les 29 et 30 novembre, les 6, 7 et 8 décembre.

Contact : Aurélie Gandon
02 37 24 46 14

● Démonstration de labour

Une démonstration de labour agromique et techniques alternatives sur CIPAN aura lieu le 3 novembre 2010 à 14h à Sours, sur le site de la Saussaye. Retenez cette date !

Contact : Jean-Bernard Leclercq
02 37 24 45 54

● En savoir plus sur le photovoltaïque

Clarifier les textes réglementaires, aborder les évolutions actuelles et leurs conséquences, tels sont les objectifs de la formation prévue le 14 octobre à Chartres. Au programme : fonctionnement et productivité d'une installation ; raccordement à EDF et déroulement administratif du projet ; les clés pour réussir une installation de qualité ; la rentabilité ; les enjeux juridiques et fiscaux, ...

Contact : Aurore Piquet
02 37 24 46 69

Vous former avec la Chambre d'agriculture

Chaque année, la Chambre d'agriculture propose une palette diversifiée de stages aux actifs de l'agriculture. Des formations techniques en passant par les formations au pilotage de l'exploitation, l'agriculteur peut suivre une session adaptée à ses besoins. La Chambre d'agriculture est certifiée depuis 2004 pour son activité formation. La dernière enquête montre que 93 % des agriculteurs recommandent nos formations.

Comment être informé des sessions existantes

Plusieurs moyens sont utilisés pour diffuser l'information. Le catalogue formation paraît chaque année fin septembre. Envoyé à tous les agriculteurs, il est aussi disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture. Il offre un panorama quasiment exhaustif des sessions proposées. L'information est également communiquée via des plaquettes envoyées à des publics ciblés et/ou mises à disposition sur les présentoirs de la Maison de l'agriculture et des bureaux décentralisés. Enfin, certaines sessions sont annoncés dans Horizons.

A qui s'adressent les formations ?

Elles sont ouvertes à tous : agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, salariés d'exploitation, etc.

Combien coûte une formation ?

Les dépenses engagées pour la mise en œuvre des formations sont compensées par :

- la participation directe des exploitants agricoles (et des contributeurs à Vivea) qui est fixée, sauf cas particulier, à 35 €/jour au 2^{ème} semestre 2010.

- Vivea qui prend en charge l'ensemble des coûts restants avec, selon les formations, l'aide de cofinancement (Région, Etat, Europe).

Pour les autres publics, le tarif demandé correspond au coût réel de la session. Chaque participant peut demander à son fond de formation une prise en charge totale ou partielle.

Qui intervient dans les formations

Les sessions proposées sont animées par les conseillers de la Chambre d'agriculture. Pour des sujets spécifiques, nous faisons appel à des intervenants spécialistes de leur domaine.

Où se déroulent les formations

La majorité des sessions se déroule à la Maison de l'agriculture de Chartres et dans les bureaux décentralisés



de Châteaudun, Miermaigne et Vernouillet. Selon les besoins, les formations peuvent se dérouler dans n'importe quel autre lieu (exploitation, salle communale, etc.).

Comment s'inscrire ?

Des bulletins d'inscription sont à votre disposition dans le catalogue et les tracts. Il est possible de s'inscrire via le site Internet de la Chambre. Vous pouvez aussi contacter directement votre conseiller habituel ou le service formation. Afin d'être sûr d'avoir une place dans la session de votre choix, il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible.

Je ne trouve pas ma formation

Si, dans nos propositions, vous ne trouvez pas la session qui vous convient, contactez le service formation. Selon la situation, il pourra vous orienter sur une autre session ou mettre en place la formation vous correspondant.

Fiche produit

- Conseil et orientation formation métier : sur rendez-vous ou par téléphone. Gratuit.
- Réalisation d'une formation : prix selon le dossier et le temps passé (gratuit sous réserve de prise en charge par le financeur)

Votre contact :

Bertrand de Lacheisserie

Service formation

Tél. : 02 37 24 45 42

Fax : 02 37 24 45 90

Mail : b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

<http://www.chambre-agriculture-28.com/espace agriculteurs/formation>